

Flash Info du Comité no 4/2021

Le Comité vous informe qu'il a pris la décision de reporter la convocation de l'assemblée générale au-delà du 30 juin 2021, en application de l'article 20 alinéa 2 de nos statuts.

En effet, même si l'évolution de la situation sanitaire est positive et permet quelques assouplissements, il n'est toujours pas envisageable pour le Comité de convoquer notre assemblée générale ordinaire pour l'année 2021 avant la fin de ce mois de juin.

La capacité maximale actuellement autorisée étant toujours de 50 personnes, le Comité ne peut convoquer uniquement une partie des membres concernant les décisions à prendre lors d'une assemblée générale.

Les démarches ont toutefois déjà débuté pour pouvoir organiser cette assemblée générale ordinaire dans les meilleures conditions. Elle devrait en principe avoir lieu au début du mois d'octobre prochain, si la situation sanitaire et les restrictions alors en vigueur le permettent.

Le Comité et moi-même vous adressons nos plus cordiales salutations.

Au nom du Comité Le Président :

Olivier Engler

le 18 juin 2021